
Programme de Formation

DP13 Toutes les clés pour rédiger efficacement un mémoire devant le tribunal administratif



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 03/12/2026

fin 04/12/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Directeurs, responsables, agents de service juridique et contentieux, agents publics ayant en charge le contentieux



Objectifs pédagogiques

- Analyser les éléments méthodologiques performants et choisir une stratégie contentieuse
- Connaître les exigences de la procédure, les techniques du mémoire et utiliser les bonnes références jurisprudentielles
- Analyser la structuration et les moyens à mettre en oeuvre pour maîtriser la rédaction de votre mémoire
- Être en capacité de cerner les attentes du juge et construire un argumentaire optimal



Description

1. La présentation de l'ordre juridictionnel administratif

- Rappel du dualisme juridictionnel en droit judiciaire français
- Les différentes juridictions administratives
- La compétence matérielle et territoriale du juge administratif

2. Les préalables au recours contentieux

- Les recours administratifs préalables facultatifs
- Les recours administratifs préalables obligatoires
- La médiation préalable obligatoire



3. L'introduction de l'instance

- La requête introductive d'instance
- La requête introduisant un contentieux de l'annulation contre l'acte de l'administration
- La requête introduisant un contentieux de pleine juridiction contre l'administration
- L'introduction d'un référé contre l'administration

4. L'instruction de la demande et de la défense

- Dispense d'instruction
- Caractères généraux
- Clôture de l'instruction

5. La technique rédactionnelle du mémoire en défense

- La terminologie contentieuse
- Construire un argumentaire en fait et en droit
- La présentation formelle des mémoires

6. Le travail préalable à la rédaction du mémoire en défense

- L'utilisation de la jurisprudence et de la doctrine
- La compréhension des causes juridiques pour bien défendre
- La compréhension des moyens en demande pour bien défendre
- La compréhension de l'objet de la demande pour riposter en défense à travers des demandes reconventionnelles

7. Les irrecevabilités

- Les irrecevabilité qui peuvent être soulevées en défense
- Le caractère d'ordre public des irrecevabilités
- Les limites pratiques de l'irrecevabilité de la requête en défense
- **L'importance de privilégier en défense les irrecevabilités insusceptibles de régularisation**

8. La règle de la cristallisation du contentieux

- La consécration du principe
- L'application de ce principe dans le mémoire en défense de première instance
- L'application de ce principe dans le mémoire en défense en appel et en cassation

9. La construction d'une véritable stratégie au fond en défense

- La hiérarchisation des moyens en défense
- Les stratégies de défense en plein contentieux
- Les stratégies de défense en excès de pouvoir
- La stratégie en matière de preuve



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.